

LUCCA

Société par actions simplifiée au capital de 56.519 euros
Siège social : 151 avenue de France – 75013 Paris
441 637 691 R.C.S. Paris
(la « **Société** »)

COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Pour copie certifiée conforme
par le Président

DocuSigned by:

Gilles Satgé

76E2358C6CB04DC...

Monsieur Gilles Satgé

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS LUCCA		Exercice N						Néant <input type="checkbox"/> *
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	27 619 429	FH	1 454 236	FI	29 073 665	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	27 619 429	FK	1 454 236	FL	29 073 665	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN	5 962 501	
	Subventions d'exploitation					FO	85 272	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	8 860	
	Autres produits (1) (11)					FQ	9 377	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	35 139 676
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	10 167 558	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	654 843	
	Salaires et traitements*					FY	18 015 210	
	Charges sociales (10)					FZ	10 189 453	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	2 278 386
							GB	105 736
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	46 666
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	45 579	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	41 503 434	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(6 363 758)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	102 140	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	102 140	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	124 616	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	124 616	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(22 475)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(6 386 233)	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SAS LUCCA			Néant <input type="checkbox"/> *	
			Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA 266 883	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB 181 799	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD 448 682	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE 392 477	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH 392 477	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI 56 204	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK (229 409)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL 35 690 499	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM 41 791 120	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN (6 100 620)	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP
		- Crédit-bail immobilier		HQ
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD
	(9)	Dont transferts de charges		A1
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4 7 200	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9	
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Voir état annexe				
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

LUCCA

Société par actions simplifiée au capital de 56.519 euros
Siège social : 151 avenue de France – 75013 Paris
441 637 691 R.C.S. Paris
(la « **Société** »)

COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Pour copie certifiée conforme
par le Président

DocuSigned by:

Gilles Satgé

76E2358C6CB04DC...

Monsieur Gilles Satgé

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS LUCCA		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12				
Adresse de l'entreprise : 13 Rue MARTIN BERNARD 75013 PARIS 13		Durée de l'exercice précédent* 12				
Numéro SIRET* 4 4 1 6 3 7 6 9 1 0 0 0 8 6			Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N clos le, 31/12/2022				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
		Net 3				
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	8 318 473	4 701 065
		Fonds commercial (1)	AH	AI	105 736	951 625
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		5 962 501
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	754 154	693 210
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV		23 171
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	BI		2 685 531
TOTAL (II)		BJ	BK	9 178 364	15 017 104	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	69 193	9 581 509
		Autres créances (3)	BZ	CA		1 092 261
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		25 045 883
	Disponibilités	CF	CG		2 063 895	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		1 133 273	
	TOTAL (III)	CJ	CK	69 193	38 916 822	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	63 181 486	1A	9 247 558	53 933 927
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :		
CP	CR					
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS LUCCA		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :56.519.....)	DA	56 519		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	38 266 172		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	4 200		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	(2 936 500)		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(6 100 620)		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	29 289 770	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT	2 000 000		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 453 220		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 750		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 407 472		
	Dettes fiscales et sociales	DY	6 836 081		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	2 185 269		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	8 760 363		
	TOTAL (IV)	EC	24 644 157		
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	53 933 927		
RENOVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	20 937 618		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



LUCCA

**Société par actions simplifiée
Capital de 55 826 €uros
441 637 691 RCS PARIS**

151-157, avenue de France
75013 PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2022

Le 16 juin 2023



Passionnément
engagé.

LUCCA

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société LUCCA,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société LUCCA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

La note "Produits constatés d'avance et facturation à établir" se trouvant page 21 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation de la reconnaissance du chiffre d'affaires.

BDO IDF

Société d'Expertise comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de la région Paris-Ile-de-France
Société de Commissariat aux Comptes inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes rattachée à la CRCC de Versailles et du Centre
RCS 307 571 000 Versailles - Siret 307 571 000 00057 - Code APE 6920 Z
SAS au capital de 5 365 000 euros - TVA intracommunautaire FR27307571000

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Société :

- Nous avons examiné les méthodes retenues pour calculer les produits constatés d'avance et factures à établir et procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

La note "Immobilisations" se trouvant page 13 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des frais de développement des logiciels, ainsi que la politique d'amortissement retenue.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Société :

- Nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des frais de développement des logiciels ;
- Nous nous sommes assurés du bien-fondé du plan d'amortissement correspondant.

La note « Fonds commercial » page 13 et 14 de l'annexe indique un montant brut du fonds de commerce figurant au bilan de 1 057 362 €. Au 31 décembre 2022, une dépréciation d'un montant de 105 736 € a été constatée.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'usage, notamment à contrôler la cohérence des hypothèses retenues

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous portons à votre connaissance les informations suivantes : votre société a pris des participations à hauteur de 100% dans les sociétés suivantes : Lucca software sàrl.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS


Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Versailles, le 16 juin 2023.


BDO IDF
Représentée par Jean-Marc ROMILLY
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire	13 019 539	8 318 474	4 701 066	3 665 030
Fonds commercial (1)	1 057 362	105 736	951 626	1 057 362
Autres immobilisations incorporelles	5 962 501		5 962 501	3 021 671
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	1 447 365	754 155	693 210	513 560
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	23 171		23 171	3 000
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 685 531		2 685 531	259 854
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	24 195 470	9 178 365	15 017 105	8 520 477
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	9 650 703	69 194	9 581 510	6 400 067
Autres créances	1 092 261		1 092 261	726 466
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	25 045 883		25 045 883	
Disponibilités	2 063 896		2 063 896	2 503 407
Charges constatées d'avance (3)	1 133 273		1 133 273	559 649
TOTAL ACTIF CIRCULANT	38 986 016	69 194	38 916 823	10 189 589
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	63 181 486	9 247 558	53 933 928	18 710 066
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	56 519	49 921
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	38 266 173	3 272 595
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 200	4 200
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-2 936 501	-370 029
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-6 100 620	-2 566 472
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	29 289 770	390 216
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	2 000 000	2 000 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 453 220	3 338 046
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 750	1 750
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 407 473	1 040 313
Dettes fiscales et sociales	6 836 082	4 054 819
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 185 269	1 739 434
Produits constatés d'avance (1)	8 760 364	6 145 489
TOTAL DETTES	24 644 158	18 319 851
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	53 933 928	18 710 066
(1) Dont à plus d'un an (a)	3 706 540	4 612 872
(1) Dont à moins d'un an (a)	20 937 618	13 706 979
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		15 898
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2022	31/12/2021
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		-12 829
Production vendue (services)	29 073 666	21 518 987
Chiffre d'affaires net	29 073 666	21 506 158
Dont à l'exportation	1 454 236	1 282 906
Production stockée		
Production immobilisée	5 962 501	3 021 671
Subventions d'exploitation	85 273	52 675
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	8 860	20 286
Autres produits	9 377	473
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	35 139 677	24 601 264
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	10 167 559	5 733 632
Impôts, taxes et versements assimilés	654 843	470 834
Salaires et traitements	18 015 211	13 266 753
Charges sociales	10 189 454	5 948 277
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	2 278 387	1 789 855
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	105 736	
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	46 666	13 665
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	45 579	3 049
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	41 503 435	27 226 064
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-6 363 758	-2 624 801
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	102 141	1 193
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		6 715
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	102 141	7 908
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	124 616	133 026
Différences négatives de change		11 697
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	124 616	144 723
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-22 476	-136 815
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	-6 386 234	-2 761 616

Compte de résultat (suite)

	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	266 883	10 327
Sur opérations en capital	181 799	2 400
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	448 682	12 727
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	392 478	102 600
Sur opérations en capital		10
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	392 478	102 610
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	56 204	-89 883
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-229 409	-285 027
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	35 690 500	24 621 899
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	41 791 120	27 188 371
BENEFICE OU PERTE	-6 100 620	-2 566 472
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : LUCCA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 53 933 928 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 6 100 620 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 29/06/2023.

Règles générales

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : de 1 à 3 ans
- * Autres immobilisations incorporelles :
 - Logiciels industriels 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 1 à 5 ans
- * Matériel informatique : 1 à 5 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,5 %
- Taux de croissance des salaires : 5 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : TV 88/90

Paramètres économiques :

- Augmentation annuelle des salaires : 5% Constant pour la catégorie Cadre

Le taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds est de 3,5% (inflation comprise).

Paramètres sociaux :

- Age départ à la retraite Cadre : 67 ans sauf dérogation individuelle
- Taux de rotation du personnel : en fonction de chaque tranche d'âge
- Taux de charges sociales patronales Cadre : 45%

Le départ intervient à l'initiative du salarié.

Paramètres techniques :

- L'année de calculs retenue : 2022
- Table de mortalité utilisée : réglementaire TV88/90
- Méthode de calcul retenue : Rétropective Prorata Temporis

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Filiales et participations :

Dans cadre du développement de ses activités à l'international, la SAS LUCCA a créé une nouvelle filiale détenue à 100 % au cours de l'exercice 2022 :

- LUCCA Software Sarl au capital de 20 000 CHF (200 parts sociales de valeur nominale de 200 CHF chacune), ayant son siège social au Chemin Jean-Baptiste VANDELLE 3a, 1290 Versoix. Elle est immatriculée au numéro CHE-165.137.805 et représentée par Monsieur Gilles SATGE en qualité de président ;

Augmentation du capital :

- En date du 15 mars 2022, les actionnaires de la société LUCCA ont décidé de procéder à une augmentation du capital social en numéraire avec suppression du droit préférentiel de souscription, par émission de 5 905 actions ordinaires de 5 905 euros de valeur nominale chacune. Le prix d'émission unitaire est fixé à 5 927.21 euros. Le capital a été intégralement libéré, soit un total de 35 000 175 .05 euros (prime d'émission comprise de 34 994 270.05 euros). Un bon de souscription d'actions est rattaché à chacun des 5 905 actions nouvelles.

- En date du 27 juin 2022, la société LUCCA a procédé à l'augmentation de son capital pour un montant de 351 euros par incorporation de réserve, bénéfices ou primes d'émission, dans le cadre de l'attribution de 351 actions gratuites d'une valeur d'un euro chacune.

- En date du 30 juin 2022, la société LUCCA a procédé à l'augmentation de son capital pour un montant de 342 euros par incorporation de réserve, bénéfices ou primes d'émission, dans le cadre de l'attribution de 342 actions gratuites d'une valeur d'un euro chacune.

A la clôture de l'exercice 2022, le capital de la société LUCCA s'est élevé à 56 519 euros (il était de 49 921 € au 31/12/2021).

Autres éléments significatifs

Crédit d'impôt recherche, Innovation et Famille :

Le montant total des dépenses de R&D éligibles au CIR s'élèvent à 492 235 €. Ces dépenses donnent lieu à un crédit d'impôt recherche de 147 671 € qui fera l'objet d'une demande de remboursement auprès des services des impôts.

Le montant total des dépenses de R&D éligibles au CII s'élèvent à 1 286 607 €. Ces dépenses donnent lieu à un crédit d'impôt innovation de 80 000 € qui fera l'objet d'une demande de remboursement auprès des services des impôts.

Le montant total des dépenses éligibles au CIF s'élèvent à 27 500 €. Ces dépenses donnent lieu à un crédit d'impôt famille de 13 750 € qui fera l'objet d'une demande de remboursement auprès des services des impôts.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 064 862		7 500	1 057 362
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	13 692 864	8 984 172	3 694 995	18 982 040
Immobilisations incorporelles	14 757 725	8 984 172	3 702 495	20 039 402
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	267 189	20 892		288 081
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	825 813	452 343	118 872	1 159 285
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 093 002	473 235	118 872	1 447 365
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	3 000	20 171		23 171
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	259 854	2 437 993	12 317	2 685 531
Immobilisations financières	262 854	2 458 164	12 317	2 708 703
ACTIF IMMOBILISE	16 113 581	11 915 571	3 833 683	24 195 470

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	8 984 172	473 235	2 458 164	11 915 571
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	8 984 172	473 235	2 458 164	11 915 571
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste	3 021 671			3 021 671
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	680 824	118 872	12 317	812 012
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	3 702 495	118 872	12 317	3 833 683

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations en cours inscrits au 31 Décembre 2022 d'un montant total de 5 963 K€, éligibles au crédit d'impôt recherche concernent les softs suivants : Cleemy, Figo, People, Paymonitor, Poplee, Timmi et Connecteur Silae.

Les immobilisations en cours seront activées le 1er Janvier 2023 et amorties sur une durée de 5 ans.

Fonds commercial

	31/12/2022
Éléments achetés	131 365
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	925 995
Total	1 057 362

Fonds commercial Néréo : 131 365 €.

Hapiness Project : 925 995 €.

Les tests de dépréciation réalisés à la clôture ont relevé une perte de valeur d'un montant de 105 736 €. Une provision pour dépréciation de ce montant a été constatée dans les comptes au 31/12/2022.

Notes sur le bilan

Dépréciation du fonds commercial : 105 736 euros

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
LUCCA SOFTWARE IBERIA 28006 Madrid	3 000		100,00	
LUCCA SOFTWARE SARL 1290 VERSOIX	20 171		100,00	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	23 171	23 171	80 831		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	7 500		7 500	
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 006 162	1 985 636	673 324	8 318 474
Immobilisations incorporelles	7 013 662	1 985 636	680 824	8 318 474
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	129 248	46 068		175 316
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	450 194	246 683	118 038	578 839
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	579 441	292 751	118 038	754 155
ACTIF IMMOBILISE	7 593 104	2 278 387	798 862	9 072 629

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 14 561 769 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :	2 685 531		2 685 531
Autres	2 685 531		2 685 531
Créances de l'actif circulant :	11 876 238	11 876 238	
Créances Clients et Comptes rattachés	9 650 703	9 650 703	
Autres	1 092 261	1 092 261	
Charges constatées d'avance	1 133 273	1 133 273	
Total	14 561 769	11 876 238	2 685 531

Produits à recevoir

	Montant
FAE Abonnement France	1 852 443
FAE Abonnement UE	14 874
FAE Abonnement EXPORT	70 550
FAE Abonnement DOM TOM	1 023
FAE Presta EXPORT	9 771
FAE Presta DOM TOM	2 941
Fournisseurs - RRR à obtenir	26 295
CPAM Produits à recevoir	57 295
Intérêts courus s/valeurs mobilière	45 883
Total	2 081 077

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 56 519,00 euros décomposé en 56 519 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	49 921	1,00
Titres émis pendant l'exercice	6 598	1,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	56 519	1,00

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 27/06/2022.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-370 029
Résultat de l'exercice précédent	-2 566 472
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	-2 936 501
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-2 936 501
Total des affectations	-2 936 501

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2022	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2022
Capital	49 921		6 598		56 519
Primes d'émission Ecart de réévaluation	3 272 595		34 993 577		38 266 173
Réserve légale Réserves générales Réserves réglementées	4 200				4 200
Report à Nouveau	-370 029	-2 566 472			-2 936 501
Résultat de l'exercice	-2 566 472	2 566 472	-6 100 620		-6 100 620
Dividendes					
Subvention d'investissement Provisions réglementées					
Total Capitaux Propres	390 216		28 899 555		29 289 770

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 24 644 158 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)	2 000 000		2 000 000	
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	2 453 220	746 681	1 706 540	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 750	1 750		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 407 473	2 407 473		
Dettes fiscales et sociales	6 836 082	6 836 082		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	2 185 269	2 185 269		
Produits constatés d'avance	8 760 364	8 760 364		
Total	24 644 158	20 937 618	3 706 540	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	886 823			
(**) Dont envers Groupe et associés				

Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires	2 000 000	2 000 000	
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit			
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	2 000 000	2 000 000	

La société LUCCA a émis un emprunt obligataire de 2000 K€ entraînant notamment des engagements d'informations, absence de cotation, absence d'irrégularité, application d'un droit de visite au souscripteur. En date du 10 avril 2020, un avenant a été signé sur la renonciation à l'article 10.03.2 portant sur le changement de contrôle. Ce premier avenant est consécutif à l'activation des BPSCE. En date du 13 juillet 2020, un second avenant porte sur le montant de la limitation des dette financière et autorise la prise des deux PGE de 1500 K€.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	734 613
Int.courus s/emp.aup.etabl.crédit	3 414
Interets courus sur emprunt obligat	14 481
Dettes sociales salaries	204 364
Dettes CP	1 286 282
Dettes CSE	39 474
Dettes Interessement	1 544 307
Dettes RTT	103 971
Charges sociales sur congés payés	625 614
Etat - autres charges à payer	113 620
CHAP CVAE	20 660
Prov AGEFIPH	55 919
ORGANIC CAP	17 175
Total	4 763 894

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	1 133 273		
Total	1 133 273		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PCA - subvention exploit	29 997		
PCA Abo France	8 380 237		
PCA ABO UE	168 453		
PCA Abo Export	111 794		
PCA Abo DOM	69 883		
Total	8 760 364		

Les produits constatés d'avance représentent la part des services et abonnements facturés sur l'exercice mais qui concernent l'exercice suivant.

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2022
Abonnements	24 389 593
Prestations	4 596 150
Autres	87 923
TOTAL	29 073 666

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 21 800 euros

Honoraire des autres services : 1 500 euros

Résultat financier

	31/12/2022	31/12/2021
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	102 141	1 193
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		6 715
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	102 141	7 908
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	124 616	133 026
Différences négatives de change		11 697
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	124 616	144 723
Résultat financier	-22 476	-136 815

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	12 733	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	21	
Autres charges	379 724	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		666
Produits des cessions d'éléments d'actif		1 830
Autres produits		446 186
TOTAL	392 478	448 682

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 342 personnes dont 7 apprentis.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	335	
Agents de maîtrise et techniciens	7	
Employés		
Ouvriers		
Total	342	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Mantissement fonds de commerce SG	250 000
Autres engagements donnés	250 000
Total	250 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

La société LUCCA a souscrit en prêt de 250 K€ auprès de la Société Générale avec nantissement du fonds de commerce à hauteur de 250 K€.

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune LUCCA SOFTWARE IBERIA SL - Espagne	123 596
Abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune LUCCA SOFTWARE Sarl - Suisse	205 396
Autres engagements reçus	328 992
Total	328 992
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	328 992
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

-Abandon de créance avec clause de retour à meilleurs fortune LUCCA SOFTWARE IBERIA SL en date du 31/12/2022, la société LUCCA FRANCE SAS a procédé à l'abandon d'une créance d'un montant de 123 596.29 euros assortie d'une clause de retour à meilleure fortune. Le remboursement devra s'effectuer dès la reconstitution des capitaux propres de la société de manière qu'ils aient atteint un montant égal à celui de son capital social.

- Abandon de créance avec clause de retour à meilleurs fortune LUCCA SOFTWARE SARL en date du 31/12/2022, la société LUCCA FRANCE SAS a procédé à l'abandon d'une créance d'un montant de 205 395.93 euros assortie d'une clause de retour à meilleure fortune. Le remboursement devra s'effectuer dès la reconstitution des capitaux propres de la société de manière qu'ils aient atteint un montant égal à celui de son capital social.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 515 161 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC n°2013-02 datant du 7 novembre 2013.

LUCCA

Société par actions simplifiée au capital de 56.519 euros

Siège social : 151 avenue de France – 75013 Paris

441 637 691 R.C.S. Paris

(la « **Société** »)

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 JUIN 2023

EXTRAITS

[...]

PREMIERE RESOLUTION

(Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus au Président)

L'Assemblée Générale,

statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires,

après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ; du Rapport Spécial du Président, et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2022,

approuve les comptes sociaux dudit exercice, tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par une perte de (6.100.620) euros,

approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport du Président,

donne, en conséquence, quitus entier et sans réserve au Président pour sa gestion pendant l'exercice social clos le 31 décembre 2022.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité requise par les statuts.

DEUXIEME RESOLUTION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022)

L'Assemblée Générale,

statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires,

après avoir constaté que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 se soldent par une perte de 6.100.620 euros, approuve la proposition du Président quant à l'affectation de ce résultat et, en conséquence, décide d'affecter cette perte de la manière suivante :

Origine du résultat à affecter :

Résultat de l'exercice : Perte (6.100.620) €
TOTAL : (6.100.620) €

Affectation proposée :

Report à nouveau (6.100.620) €
TOTAL : (6.100.620) €

En conséquence, si vous suivez la proposition d'affectation du résultat qui vous est soumise, le compte « *Report à nouveau* » passera d'un solde négatif de (2.936.501) € à un nouveau solde négatif de (9.037.121) €.

Par ailleurs, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité requise par les statuts.

TROISIEME RESOLUTION

(Approbation des charges non déductibles)

L'Assemblée Générale,

statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires,

constate que les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ne comprennent aucune charge ni dépense somptuaire.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité requise par les statuts.

[...]

SIXIEME RESOLUTION

(Pouvoirs en vue des formalités)

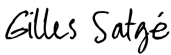
L'Assemblée Générale,

statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires,

donne tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie certifiée conforme des présentes à l'effet d'effectuer toutes formalités légales de publicité.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité requise par les statuts.

Extrait certifié conforme :

DocuSigned by:

76E2358C6CB04DC...
Monsieur Gilles Satgé
Président